

Communiqué

Publication du rapport annuel 2014

Le rapport annuel 2014 met l'accent sur les principaux événements qui ont marqué l'activité du Fonds de Réserve pour les Retraites l'année passée.

Il est consultable à l'adresse suivante : www.fondsdereserve.fr/fr ou en version anglaise : www.fondsdereserve.fr/en.



En 2014, le FRR a décidé de poursuivre son effort d'accompagnement du financement de l'économie française au travers de plusieurs investissements ciblés :

- L'activation de cinq nouveaux mandats d'actions de sociétés françaises de petites et moyennes capitalisations dès le mois de mai, pour un montant de 300 millions d'euros ;
- L'investissement dans deux nouveaux fonds de prêts à l'économie gérés par Idinvest Partners et Tikehau IM pour un engagement total de 120 millions d'euros qui vient compléter les premiers investissements réalisés en 2013 sur cette classe d'actifs pour 180 millions d'euros ;
- L'accompagnement du projet NOVI, qui porté par la Caisse des Dépôts et Consignations, le FRR et des entreprises d'assurances, permet le financement des entreprises françaises à la fois en dettes et en fonds propres.

L'année 2014 a été marquée par la volonté du FRR de réaffirmer son engagement en tant qu'investisseur responsable, en particulier s'agissant des enjeux de réchauffement climatique.

En effet, le FRR a été particulièrement actif sur cette thématique en décidant de réduire davantage son empreinte carbone et les réserves fossiles de ses investissements en actions. Le but principal est d'agir en tant qu'investisseur responsable en prenant en compte les intérêts de la collectivité et en cherchant à optimiser le rendement et le risque de son portefeuille sur le long terme. Pour satisfaire à ces deux objectifs, le FRR a participé activement à la création des indices « MSCI Low Carbon Leaders », avec le fonds de réserve suédois AP4, le fournisseur d'indices MSCI et le gestionnaire d'actifs Amundi.

Grâce à ce processus, le FRR réduit efficacement l'empreinte carbone et les réserves fossiles sur ses investissements d'environ 60 % et 80 % respectivement en Europe, 50 % et 60 % en Amérique du Nord. De plus, la présence d'au moins 70 % de la capitalisation boursière de chaque secteur devrait encourager les entreprises les plus polluantes à faire des efforts pour réintégrer l'indice.

Actuellement, les encours du FRR concernés par la décarbonation sont estimés à environ 1,1 milliard d'euro et pourraient atteindre 4 milliards dans le courant de l'année 2016. Cette ambition se traduit par la volonté du FRR de décarboner la quasi-totalité de ses portefeuilles « actions indicielles ».

Enfin, le FRR s'est engagé dans deux initiatives internationales :

- le « Montréal Pledge » et
- la « Portfolio Decarbonization Coalition ».

Le « Montréal Pledge » a été signé le 25 septembre 2014, durant la conférence des Principes pour l'investissement responsable (PRI) de Montréal, par 35 investisseurs institutionnels dont le FRR. Il est soutenu par les PRI et l'initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI).

La « Portfolio Decarbonization Coalition » est une initiative collaborative, lancée en septembre 2014, qui vise à réduire les émissions des gaz à effet de serre en mobilisant une masse critique d'investisseurs institutionnels engagés à mesurer et à décarboner leurs portefeuilles. Le FRR s'est placé à l'avant-garde de cette coalition.

En rejoignant ces deux initiatives internationales, le FRR a pris l'engagement de mesurer, de communiquer publiquement l'empreinte carbone de son portefeuille d'investissement et de décarboner progressivement son portefeuille en cohérence avec ses engagements de passif.

Le FRR en quelques chiffres au 31 décembre 2014 :

- Un actif net qui s'établit à **37,2 milliards d'euros** en hausse de 900 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2013 ;
- Une **performance annuelle de 8,75%** nette de frais ;
- Une situation patrimoniale saine avec **un ratio de financement de 149%**.

Le Fonds de réserve pour les Retraites est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse :

01 58 50 99 12

www.fondsdereserve.fr

Twitter : [@FondsdeRéserve](https://twitter.com/FondsdeRéserve).